

Sonya Jougla

Psychologue clinicienne

Spécialisée en emprise sectaire

Spécialisée en victimologie

Cofondatrice du Diplôme Universitaire « Emprise Sectaire et Processus de Vulnérabilité » à la fac de médecine Paris Descartes

Coprésidente du groupement DS&L « Désaliénation sectaire et Liberté »

L'Évolution de l'aide aux victimes

L'évolution de **mon expérience personnelle** professionnelle concernant la prise en charge psychologique des victimes de sectes a commencé il y a un peu plus de 47 ans, lorsque dans ma patientèle de psychologue clinicienne, j'ai reçu plusieurs ex adeptes,

Aucune formation dans ce domaine n'existait à cette époque

Recevant de plus en plus d'ex adeptes, pour élargir mon diplôme de Psychologue Clinicienne, j'ai entrepris à cette époque, deux diplômes complémentaires :

- un diplôme de **Spécialisation en Victimologie et traumatologie**, pour étudier et mieux comprendre les victimes
- et un diplôme de **Spécialisation en Psycho-criminologie clinique** pour l'étude et la compréhension des **auteurs** d'infractions

Parallèlement à ma démarche professionnelle, **Jean Pierre Jougla**, en tant qu'avocat recevait lui aussi à son cabinet de plus en plus de demandes d'aides émanant d'ex adeptes de sectes

Nous avons décidé de mettre en commun nos recherches

La complémentarité du psychologique et du juridique nous apportait une vision beaucoup plus globale, de l'aide aux victimes de sectes.

C'était une collaboration jamais encore expérimentée à cette époque.

Notre compréhension et notre connaissance du processus sectaire ont été élaborées grâce à la richesse de ce que nous avons pu appréhender ensemble durant plus de 47 ans sur le terrain :

Tout d'abord

1^{er} /par **l'écoute de témoignages** de toutes ces diverses victimes que nous recevions dans nos professions respectives, que nous pouvions débriefer ensemble

2^{ème} /et par l'élaboration et **l'écriture de nos travaux de recherche**

Le grand nombre et la diversité des victimes accompagnées nous a permis de repérer

- le **processus répétitif** de la mise sous emprise
- d'accéder à une compréhension **cohérente** du processus sectaire
- et de ses invariants

3^{ème}/mais aussi par tout le travail de structuration de notre **enseignement** transmis dans les différentes universités de médecine en France, en Belgique qui nous sollicitaient pour intervenir dans leur cursus.

Tout en continuant à prendre en charge les victimes reçues dans nos deux professions respectives,

Nous avons devant chaque problème rencontré, essayé de trouver la meilleure façon d'apporter une réponse, en élaborant un certain nombre d'actions.

Des actions que j'ai regroupées en 7 domaines

I/ Pour répondre au besoin et à la demande de nombreuses Universités, nous avons effectué des journées de formations axées sur l'emprise et l'aliénation sectaire

Tout d'abord en France

- Montpellier, II
 - Lyon I Rockefeller
 - Paris VI Pierre et Marie Curie,
 - Strasbourg,
 - Rennes,
 - science po Paris,
 - Paris-Diderot, Paris Cité
 - Paris X -Nanterre
 - EHESP (école des hautes études en santé publique)
 - université de Montpellier Paul Valéry
- mais aussi en Belgique, suisse

II/Pour répondre au besoin et à la demande des professionnels, nous avons adapté des formations, spécifiques à chaque profession :

- Juristes
- services d'enquêtes policières
- ENM
- formation de psychologues à INAVEM France-victimes
- formation du personnel pénitentiaire
- école des éducateurs de Roubaix
- PJJ de Roubaix
- PJJ de Lyon
- Greffiers de Lyon, de Montpellier
- formations des enseignants de l'éducation nationale

- formation de responsables de CUMP psychologiques
- interventions dans les associations humanitaires
- accompagnement des victimes auprès de la conférence des évêques

- formations à l'école de journalisme
- accompagnement de réalisateurs de reportage

Et la mise en place de

- **Journées de rencontres interprofessionnelles** sur la prise en charge complémentaire des victimes de sectes

- et des **conférences, colloques, tables rondes** etc

III/ Pour répondre au besoin et à la demande des médias, nous avons fait de multiples interventions, télévisions, reportages, interviews, articles

Les Médias sont un **outil** d'extrême importance pour « **toucher** » les victimes de sectes.

Les reportages sur l'**analyse** de différents groupes sectaires, et surtout les **témoignages d'adeptes**, provoquent très souvent chez les victimes sous emprise, des déclics de **prises de conscience** lorsqu'elles se **reconnaissent** dans une similitude de vécus.

Ces reportages parfois aussi, provoquent un déclic de « **doute** » qui peut les aider à sortir d'un groupe sectaire.

IV/ Pour répondre au besoin et à la demande des ex-adeptes

Les ex adeptes en sortant de sectes se heurtent à un premier **problème insoluble** pour eux, celui du **manque de professionnels spécialisés** pour les prendre en charge.

Pas assez de spécialistes formés pouvaient accéder à leur demande d'aide

Nous avons répondu à ce constat de pénurie de spécialistes par la création d'un Diplôme Universitaire, c'est-à-dire l'existence d'une **formation universitaire de professionnels spécialisés**

L'intitulé du Diplôme « Emprise sectaire et processus de vulnérabilité »

- en 2009, tout d'abord à la fac de Médecine de Lyon,
- Puis en 2011 nous l'avons créé à la faculté de Paris V, Paris Descartes, ce Diplôme Universitaire qui s'adresse aux professionnels (médecins, psychiatres, psychologues cliniciens, experts, juristes, avocats, magistrats, OPJ, PJJ)
- et qui se poursuit à l'heure actuelle, **à la faculté de médecine de Montpellier**

C'était la première fois en France et en Europe qu'il existait un tel diplôme universitaire s'adressant aux professionnels concernés par l'emprise sectaire.

Objectifs de ce D.U.

1^{er}/ Apporter une formation théorique approfondie sur l'emprise et les processus sectaires

2^{ème}/ Développer chez chaque professionnel, sa capacité
- à **identifier** dans l'exercice de sa profession les victimes de sectes
- à **repérer** et les traumatismes qu'elles ont subis

3^{ème}/ Acquérir dans la discipline professionnelle de chacun, la compétence spécifique nécessaire à la prise en charge de ces victimes particulières

4^{ème}/Mettre en place un réseau de professionnels formés à la spécificité du processus d'emprise

3^{ème}/Mettre en place un réseau de chercheurs sur le thème de l'emprise sectaire et de l'aide aux victimes d'aliénation sectaire

V / Pour répondre à la demande des CUMP (cellule d'urgence médico psychologique)

Faisant moi-même partie de la CUMP de l'Hérault et étant sur le terrain des catastrophes **depuis 1999**, lors de l'inondation de l'Aude, j'ai pu voir combien la **pénétration des sectes sur ces lieux de catastrophes**, leur permettait aisément de récupérer un maximum d'adeptes, en profitant de la détresse des victimes d'inondation

Lors de **chaque catastrophe** naturelle ou accidentelle, on assiste à l'**intervention massive, systématique et organisée**, de plusieurs groupes sectaires, qui, sous prétexte d'aider matériellement les victimes, les entraînent dans la **mécanique de l'embrigadement**.

Constatant ce problème **récurrent lors de chaque catastrophe**, nous avons agi comme « lanceur d'alerte » auprès **du Professeur Louis Crocq** spécialiste des traumatismes psychiques.

Nous avons mis en place avec lui

- toute une information destinée aux **référénts psychiatres** des CUMPS qui ont reçu **des fiches de prévention sectaire**
- avec la mise en place **de comités de vigilance**,
- une information auprès des **préfets**,
- **une information** dans les médias, reportages, articles

- et un **affichage** dans les communes sinistrées

De façon analogue, agissent les sectes qui se disent « sectes humanitaires »

L'humanitaire est un excellent **outil de recrutement** et un excellent **outil d'emprise** sectaire

Actuellement,

Les mouvances sectaires profitent du réchauffement de la planète : les inondations, les tremblements de terre etc. et du besoin des victimes qui se multiplient, pour récupérer des adeptes.

VI/ Pour répondre au besoin et à la demande d'associations en France et en Suisse, qui nous demandaient d'intervenir lors des drames collectifs sectaires

Lors des drames collectifs sectaires, l'intervention et la prise en charge psychologique et juridique des victimes directes et indirectes n'ayant pas encore fait l'objet

- d'une véritable réflexion
- ni d'une action sur le terrain

En 2002 nous avons créé une **CUMP spécialisée dans les catastrophes sectaires**.

Nous l'avons nommée : CAMES (**Cellule d'intervention mobile, emprise sectaire**)

C'est une cellule d'urgence d'intervention lors de drames collectifs sectaires

Qui intervient lors de situations particulières :

- lors de **suicide collectif** ou « suicides collectifs »
- de **l'arrestation du gourou**
- de **la mort du gourou**

- lorsqu'il y a une intervention **des forces de l'ordre** sur le site sectaire
- une **intervention judiciaire**
- lorsqu'il y a le **démantèlement de la secte**

Dès l'apparition d'un drame collectif sectaire, la cellule spécialisée intervient **sur place dans l'urgence immédiate**

Afin d'éviter

- les raptus anxieux
- ou les raptus suicidaires
- les attaques de paniques
- pour contenir l'état de stress post traumatique des adeptes

Coupé de la secte et du gourou, l'adepte est dans le **vide et le chaos**, il **n'a plus d'existence propre**.

- l'adepte nécessite **d'être contenu pour survivre**
- seule une **relation humaine** empathique **contenante** peut l'empêcher de sombrer dans la folie ou les passages à l'acte

La Cellule fait office momentanément de « couverture de survie » contenante et protectrice pour l'adepte.

Nous avons **effectué des interventions sur le site de différentes sectes**, comme par exemple :

- Néo Phare (la 1^{ère} association ADFI en France à nous avoir appelés)
- OTS en France et en Suisse (la 1^{ère} en Suisse)
- Association des recherches Eurhythmiques
- groupe néo templier « Gimmel »
- « Parc Accueil » de Lisieux
- secte « Commerce équitable d'Éric et Josiane »
- le « Petit Groupe » de Yang Ting
- le groupe de Sylvain Lefebvre
- « l'université de la vie » Gabriel Loison

Nous sommes intervenus sur la demande :

- de juges d'instruction
- de professionnels (médecins, urgentistes)
- d'associations de France ou de Suisse
- de familles d'adeptes
- d'ex adeptes
- d'adeptes récemment sortis de secte
- de collectivités locales

mais aussi

- de parents terrifiés par le drame, ayant un enfant dans le groupe sectaire

Mais d'autres demandes, dans l'urgence, ont pu aussi émaner de professionnels (santé, justice, social, pompiers, gendarmes, etc.) **traumatisés par :**

- la dimension **occulte et magique** de la secte
- leur incompréhension face à **l'irrationalité du drame**
- et la **toute-puissance** supposée du gourou

La mise en place d'actions de la CIMES sur le terrain a été effectuée :

- sans aucune aide financière
- donc sans contrainte
- ce qui nous permettait de répondre **rapidement** à l'urgence...

Sont mises en place sur le terrain même :

A/ Prise en charge psychologique immédiate

- des adeptes **victimes directes** présentes **sur le site du drame**
- des **enfants** des adeptes
- les adeptes **hors site**,
- les victimes **indirectes** : familles, entourage,

- nous avons été très attentifs aux victimes qui peuvent **être oubliées**
- et à **l'intrusion des gourous** dirigeants de la secte (!) qui sur le site du drame, cherchent à récupérer leurs adeptes et qu'il fallait écarter.

B/ La mise en relation avec les travailleurs sociaux pour solutionner les problèmes matériels des victimes des victimes

- problèmes de logement,
- de nourriture,
- de vêtements,
- aide aux démarches administratives (carte vitale, CI, etc)
- trouver des aides financières
- trouver du travail etc

C/ Et ultérieurement, la mise en place d'une aide juridique

- aide juridique **aux adeptes**
- aux **familles** d'adeptes
- aide aussi aux **avocats non spécialisés**

VI/ A « notre » demande et la demande de nos confrères

Nous avons créé un Groupement nommé
« Désaliénation sectaire et Liberté »
(D.S.&L)

En continuité avec le D.U. créé en 2019,
Nous avons édifié cette association de groupement de **professionnels spécialisés**, pour constituer :

- un **réseau de professionnels spécialisés**, **formés** au processus sectaire
- qui ont la capacité **d'identifier** dans leur exercice professionnel quotidien, les **victimes** de sectes et les **traumatismes** qu'elles ont subi
- et qui ont acquis la compétence spécifique nécessaire pour **prendre en charge** les victimes de sectes dans leurs disciplines respectives

Ces professionnels font partie **d'un réseau de chercheurs**, qui sont rassemblés autour d'un projet de **mise en commun** des réflexions individuelles pour parvenir à élaborer **ensemble** un travail de fond sur **la désaliénation sectaire et la liberté**.

Ce groupement a pour objet :

1/ **L'étude et l'analyse** des mécanismes d'emprise constituant

- les atteintes aux droits humains,
- à la dignité de la personne,
- à la liberté de conscience
- et à l'exercice du libre arbitre

2/ elle propose **une réflexion sur la prévention** du phénomène sectaire

3/ la **publication** des travaux réalisés

4/ l'organisation **d'évènements de sensibilisation**

5/ l'orientation des victimes vers des juristes spécialisés

6/ l'orientation des victimes vers des **psychologues cliniciens spécialisés**